

EVALUATION DES BESOINS HUMANITAIRES MULTISECTORIELS DES POPULATIONS AFFECTEES PAR L'ARRIVEE DE POPULATIONS FUYANT LES VIOLENCES AU TCHAD

COMMUNES DE MIA-PENDE ET DE BAH-BESSAR

PUBLICATION : AOUT 2023



Crédit photo : femmes ayant fui les violences au Tchad installées dans la
commune de Mia-Pendé © MINUSCA Juin 2023.

Contexte

La zone frontalière entre le Tchad et la préfecture d'Ouham-Pendé en République centrafricaine (RCA) connaît une détérioration sécuritaire continue avec la présence de groupes armés non-étatiques et les conflits communautaires. Des conflits communautaires impliquant des éleveurs transhumants et agriculteurs tchadiens ont éclaté à partir du mois d'avril 2023 dans des villages frontaliers au Tchad. Ces violences ont entraîné la fuite de plus de 31 000 ressortissants tchadiens et 5 617 rapatriés centrafricains qui ont trouvé refuge en RCA dans les communes de Mia-Pendé, Bah-Bessar et Markounda. C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a réalisé à travers la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*) une évaluation multisectorielle des besoins auprès des ménages fuyant les violences au Tchad et des ménages hôtes qui les hébergent afin d'informer les stratégies et programmes des acteurs humanitaires et du gouvernement. La collecte de données a été réalisée entre le samedi 8 et le vendredi 21 juillet dans les communes de Mia-Pendé et de Bah-Bessar dans la préfecture d'Ouham-Pendé avec la participation du Projet d'Appui au Retour et à la Réintégration en RCA (PARET).

Méthodologie

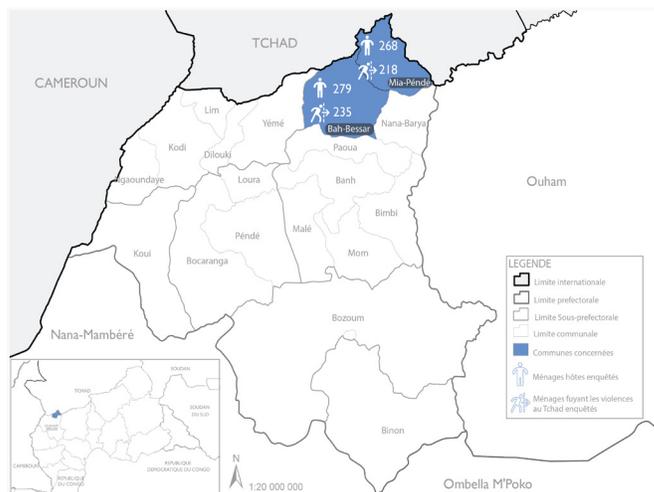
La méthodologie repose sur une enquête ménage représentative au niveau communal selon un niveau de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de 5 pour cent pour deux groupes de population distincts : les populations fuyant les violences au Tchad et la population hôte qui les héberge. L'échantillon est constitué de 1 000 ménages au total, dont 547 issus de la population hôte et 453 étant des ménages fuyant les violences au Tchad (des ressortissants tchadiens et retournés spontanés centrafricains). Dans chaque commune d'intérêt, l'évaluation a couvert 70 pour cent des villages accueillant des populations provenant du Tchad tirés aléatoirement. Pour chaque groupe d'intérêt, l'échantillon estimé au niveau communal a été réparti proportionnellement à la taille de la population concernée dans chaque village. Au niveau de chaque village couvert, les ménages ont été sélectionnés selon une approche aléatoire systématique¹. La collecte de données a été menée en coordination avec le PARET qui a appuyé le suivi des activités et la collaboration avec les autorités administratives locales.

Répartition de l'échantillon par commune :

Communes	Ménages hôtes	Personnes fuyant les violences au Tchad
Mia-Pendé	279	235
Bah-Bessar	268	218
Total	547	453

¹ À partir du centre du village, chaque enquêteur choisit aléatoirement une direction à parcourir en faisant tourner un stylo. Ensuite, il/elle marche jusqu'à la limite extérieure du village suivant la direction indiquée par le stylo ; il/elle compte le nombre d'abris sur l'axe (si le village est de petite taille) ou de minutes nécessaires pour parcourir l'axe (si le village est de taille moyenne ou grande) et divise ce nombre par la cible de ménages à enquêter. On obtient ainsi un chiffre X qui est utilisé pour sélectionner les ménages à enquêter sur cet axe. En marchant depuis la limite extérieure du village l'enquêteur vers le centre, l'enquêteur choisit le X^{ème} ménage, ensuite le X^{ème} ménage après le premier et ainsi de suite.

Carte de couverture :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Résultats clés

- La majorité des ménages fuyant les violences au Tchad (64%) ne sont pas favorables à la relocalisation dans un site situé à environ 30 kilomètres de la frontière, 34 pour cent y sont favorables et 2 pour cent sont indécis.
- La majorité de la population (56%) met plus d'une heure (à pied) pour accéder au marché le plus proche, ce qui peut limiter l'achat de nourriture au marché.
- Malgré les distributions en biens non-alimentaires (BNA) dans la zone, les besoins restent urgents en kits non alimentaires, d'hygiène, de cuisine et de dignité pour les femmes.
- La quasi-totalité des ménages (93%) ont été confrontés à des problèmes de santé au cours des 3 mois précédant l'évaluation et parmi ces ménages seulement 47 pour cent ont pu bénéficier de soins de santé.
- Environ le quart des ménages (24%) ont été confrontés à des incidents de protection affectant leur bien-être physique et mental au cours des 30 jours précédant l'évaluation.
- 47 pour cent des ménages n'ont pas suffisamment d'eau pour boire et 71 pour cent n'ont pas accès à des latrines et pratiquent la défécation à l'air libre.
- Les besoins d'assistance humanitaire les plus cités sont la nourriture (69%), l'eau, l'hygiène et l'assainissement (17%) et la santé (5%).

Populations fuyant les violences au Tchad

Les violences communautaires dans des villages frontaliers au Tchad ont entraîné la fuite d'au moins 31 656 demandeurs d'asile tchadiens et 5 617 rapatriés centrafricains en RCA d'après les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et de la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR)². L'enquête réalisée par la DTM montre que les populations fuyant les violences au Tchad ont spécifiquement choisi de s'installer dans des villages dans la préfecture d'Ouham-Pendé en raison de la présence d'autres membres de leur famille et de leur communauté pour 58 pour cent des ménages et à cause de la meilleure situation sécuritaire dans le village d'installation pour 35 pour cent des ménages. Les autres raisons citées sont notamment la possibilité d'être hébergés gratuitement par des familles d'accueil et les opportunités de bénéficier de l'assistance humanitaire et de moyens de subsistance. La grande majorité de cette population (84%) a trouvé refuge en RCA entre les mois d'avril et de juillet après l'éclatement des violences communautaires tandis que 16 pour cent avait effectué leur déplacement environ 5 mois auparavant. Ces ménages installés dans les communes de Bah-Bessar et de Mia-Pendé proviennent majoritairement des communes suivantes situées au Tchad : Békan (69%), Goré (15%) et Bessao (13%).

Populations fuyant les violences au Tchad²:



31 656 demandeurs d'asile

5 617 rapatriés spontanés

Communes d'origine des populations fuyant les violences au Tchad :

Békan	69%
Goré	15%
Bessao	13%
Autres	3%

Facteurs expliquant le choix du lieu d'installation en RCA :

Présence d'autres membres de la famille / communauté	58%
Meilleure situation sécuritaire sur le lieu d'installation	35%
Accès à un abri / hébergement	5%
Possibilités de bénéficier d'une assistance humanitaire	1%
Possibilités d'accès à des moyens de subsistance	1%

Intentions futures de la population fuyant les violences au Tchad

Environ la moitié des ménages fuyant les violences au Tchad (45%) n'envisagent pas le retour dans leur village d'origine pour le moment et ne sont pas en mesure de se projeter sur une période de retour. En revanche, 47 pour cent des ménages estiment être en mesure de retourner dans leur village d'origine dans six mois à un an, 5 pour cent envisagent de retourner dans trois à six mois et 3 pour cent dans environ trois mois. La difficulté de projection sur une période de retour s'explique par l'imprévisibilité de la situation sécuritaire dans les villages affectés par les violences au Tchad. En effet, le retour effectif des ménages au Tchad reste conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire. L'évaluation a aussi permis d'estimer les préférences des ménages quant aux possibilités de relocalisation sur un site situé à environ 30 kilomètres de la frontière (site de Betoko). La majorité des ménages (64%) ne sont pas favorables à la relocalisation alors que 34 pour cent y sont favorables et 2 pour cent sont indécis. Le souhait de la majorité de ne pas bénéficier de la relocalisation est corrélé au fait que ces ménages préfèrent rester avec les autres membres de leurs communautés qui les hébergent. En effet, les ménages ont accès à la terre (prêtée par les familles d'accueil), ce qui leur procure en même temps des moyens de subsistance. D'autre part, en restant à proximité de la frontière, les ménages auront plus de facilités à effectuer des mouvements pendulaires au Tchad pour surveiller leurs maisons et leurs terres.

Intentions de retour des ménages fuyant les violences au Tchad :

Impossibilité de se projeter sur une période de retour	45%
Envisagent de retourner dans 6 mois à un an	47%
Envisagent de retourner dans 3 à 6 mois	5%
Envisagent de retourner dans 1 à 3 mois	2%
Envisagent de retourner dans 1 mois ou moins	1%

Principaux facteurs conditionnant le retour effectif des ménages :

Rétablissement de la sécurité dans le lieu d'origine	66%
Effectuer le retour avec les autres membres de la communauté	25%
Retrouver leur abri en bon état dans le lieu d'origine	5%
Accès à des services de base et moyens de subsistance	4%

Pourcentage de ménages favorables pour la relocalisation sur un site situé à 30 kilomètres de la frontière :



²HCR.CNR. Estimations du nombre de demandeurs d'asile tchadiens. 30 juillet 2023

Moyens de subsistance

Les principales sources de revenus des ménages restent l'agriculture (77%) et le travail journalier agricole ou non agricole rémunéré (18%). Pour autant, le travail journalier représente une source de revenus plus importante chez les ménages fuyant les violences au Tchad par comparaison aux ménages hôtes : 38 pour cent des ménages provenant du Tchad pratiquent le travail journalier pendant que ce pourcentage est de 1 pour cent chez la population hôte. En effet, les personnes fuyant les violences au Tchad ont accès aux terres mises à disposition par les familles d'accueil pour l'agriculture de rente. Ces dernières constituent également une main d'oeuvre importante pour le travail agricole et non agricole (personnel de maison, ouvrier etc.). En outre, 3 pour cent des ménages provenant du Tchad dépendent des aides financières de la famille et des parents proches (basés au Tchad et en RCA). Les types d'assistance les plus souhaités en moyens de subsistance par l'ensemble de la population sont la provision directe de biens (exemple des intrants agricoles) (69%), l'assistance mixte (biens en nature et transfert d'argent) (14%) et l'assistance uniquement en transferts monétaires (13%). Cette préférence pour les biens en nature plutôt que l'aide monétaire pourrait s'expliquer par l'insuffisance des marchés et les problèmes d'approvisionnement en biens et services.

Première source de revenus des ménages :

Source principale de revenus des ménages	Population hôte	Population fuyant les violences au Tchad
Agriculture	95%	56%
Travail journalier rémunéré	2%	38%
Chasse, pêche, cueillette	1%	1%
Aides financières des proches	0%	3%
Aucune source de revenus	1%	1%
Commerce	1%	0%
Assistance humanitaire	0%	1%

Type d'assistance souhaité en moyens de subsistance :

Provision directe de biens ou de services (ex intrants agricoles)	69%
Assistance mixte (cash ou provision de biens)	14%
Transferts monétaires pour des AGR ou des intrants agricoles	13%
Provision de services (commerce, gestion de l'agriculture etc.)	4%

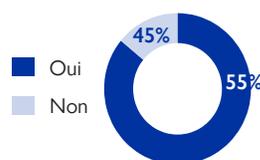
Sécurité alimentaire

La propre production agricole représente la principale source de nourriture de la grande majorité des ménages (70%). Elle constitue également la première source d'alimentation pour chaque groupe de population (population hôte et ménages fuyant les violences au Tchad). Ceci s'explique par l'accès aux terres permettant la pratique de l'agriculture dont les produits sont utilisés à la fois pour la consommation alimentaire et pour la vente. Les populations fuyant les violences au Tchad ont accès aux terres mises à disposition par les familles d'accueil et ces dernières constituent également une main d'oeuvre agricole. En outre, le partage de nourriture (par les proches ou les familles d'accueil) reste une source de nourriture relativement plus importante pour les populations fuyant les violences au Tchad (24%), suggérant plus de dépendance à l'aide de l'entourage familial et de la population hôte pour l'accès à la nourriture. Par ailleurs, l'achat de nourriture au marché constitue la principale source alimentaire pour seulement 5 pour cent des ménages. Ce faible recours au marché s'explique notamment par l'éloignement des marchés car la majorité de la population (55%) met plus d'une heure (à pied) pour accéder au marché le plus proche, ce taux étant plus élevé dans la commune de Bah-Bessar (69%). En effet, les populations qui résident dans les villages éloignés du centre de Benamkor (commune de Bah-Bessar) où se trouve le marché principal sont obligées de parcourir de longues distances pour l'accès au marché.

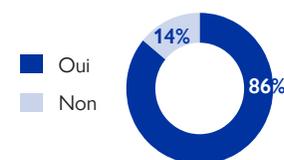
Principale source de nourriture des ménages :

Principale source de nourriture	Population hôte	Population fuyant les violences au Tchad
Production agricole / élevage	89%	48%
Chasse, pêche, cueillette	4%	11%
Achat avec du liquide ou à crédit, emprunt	1%	9%
Nourriture contre travail	0%	7%
Dons de nourriture (par la famille ou les proches)	5%	24%
Aide humanitaire en vivres	1%	1%

Pourcentage de ménages mettant plus d'une heure (à pied) pour l'accès au marché :



Pourcentage de ménages confrontés à des difficultés financières pour acheter des vivres :



Abris et biens non-alimentaires

La quasi-totalité des ménages fuyant les violences au Tchad (94%) sont hébergés gratuitement par des familles d'accueil et 5 pour cent vivent en location. Ces derniers pourraient être confrontés à des risques d'éviction en cas de loyers impayés. Ce risque est d'autant plus important que des ménages provenant du Tchad ont perdu une partie de leurs moyens de subsistance au cours de leur déplacement. L'hébergement des ménages par des familles d'accueil augmente la vulnérabilité de l'ensemble des populations (y compris de la population hôte) notamment à cause de la promiscuité et de la réduction de l'espace par personne au sein des abris. Ceci pourrait entraîner des problématiques de protection (manque d'intimité pour les femmes, risques de Violences Basées sur le Genre (VBG)). De même, l'augmentation de la population au sein des abris exacerbe les besoins en biens non-alimentaires. Malgré les distributions de kits de biens non-alimentaires (BNA) effectuées par diverses organisations humanitaires dans la zone, 20 pour cent des ménages estiment disposer de suffisamment d'articles de cuisine, 14 pour cent disposent de suffisamment d'articles d'hygiène et aucun ménage (0%) ne considère disposer de suffisamment d'articles de dignité pour les femmes et de kits de biens non-alimentaires. Fort de ce constat, il est nécessaire de poursuivre les assistances en biens non-alimentaires dans la zone pour améliorer les conditions de vie des ménages.

Santé

La quasi-totalité des ménages (93%) ont été confrontés à des problèmes de santé au cours des 3 mois précédant l'évaluation. Parmi ces ménages, 47 pour cent ont pu bénéficier de soins de santé en cas de problèmes et ce taux est particulièrement faible dans la commune de Bah-Bessar (15%). Ceci est notamment lié à la faible présence de structures sanitaires dans la commune de Bah-Bessar où 73 pour cent de la population met plus d'une heure pour accéder à la principale structure de santé située dans le centre de Benamkor. En outre, le manque de moyens financiers constitue également une barrière importante pour l'accès aux soins. Les besoins de prise en charge médicale les plus cités en cas de problèmes de santé sont respectivement les médicaments et traitements contre une maladie aiguë soudaine (diarrhée, fièvre, paludisme, etc.) (65%), la consultation curative (23%) et les médicaments et traitements pour une maladie chronique (diabète, hypertension, etc.) (7%).

Trois besoins de prise en charge médicale les plus cités :

1	Médicaments / traitement d'une maladie aiguë soudaine	65%
2	Consultation curative	23%
3	Médicaments / traitement d'une maladie chronique	7%

Mode d'hébergement des ménages :

Mode d'hébergement	Population hôte	Population fuyant les violences au Tchad
Propriétaires	92%	1%
Hébergés gratuitement	7%	94%
Locataires	1%	5%

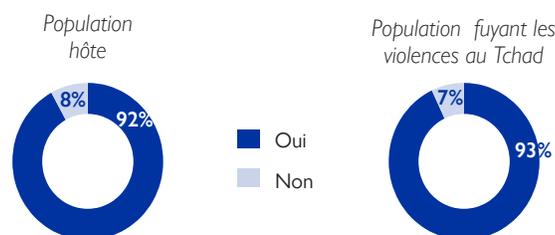
Type d'abris des ménages :

Abris semi-durables (briques non-cuites)	88%
Abris d'urgence (branches, bâches, cordes)	7%
Abris en dur (briques cuites / parpaings, avec ciment)	4%
Abris collectifs (maison abandonnée, école désertée, etc.)	1%

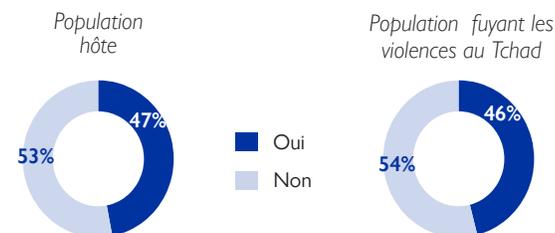
Pourcentage de ménages disposant d'articles non-alimentaires en quantité suffisante :



Pourcentage de ménages ayant eu des problèmes de santé au cours des trois mois précédant l'évaluation :



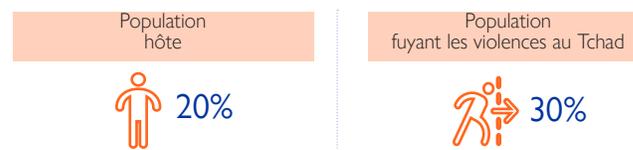
Pourcentage de ménages ayant eu accès à des soins de santé en cas de problèmes :



Protection

Environ le quart des ménages (24%) ont été confrontés à des incidents de protection affectant leur bien-être physique et mental au cours des 30 jours précédant l'évaluation (vols, agressions). Ce pourcentage est plus élevé chez les populations en fuite provenant du Tchad (30%) par comparaison à la population hôte (20%). En outre, 20 pour cent des ménages ont été confrontés à des restrictions de mouvements au cours des trois mois précédant l'évaluation. Ce pourcentage atteint le quart des ménages (24%) dans la commune de Bah-Bessar. Ces restrictions de mouvements sont liées aux tracasseries avec les forces de l'ordre et le contrôle d'identité lors des déplacements. Par ailleurs, 32 pour cent des ménages ont des préoccupations en matière de sécurité et sûreté tandis que 42 pour cent ont des préoccupations en termes de protection des femmes. Ceci démontre la persistance des risques de VBG pouvant être occasionnées par divers facteurs incluant la promiscuité au sein des abris et les risques encourus sur les chemins d'accès aux services de base (eau, santé). L'accès à la documentation légale est critique : dans seulement 5 pour cent des ménages, tous les membres (majeurs) du ménage détiennent une pièce d'identité. Le manque de document d'identification légal peut exposer les ménages à des tracasseries et violences lors des contrôles d'identité menés par les Forces Armées centrafricaines (FACA), la police ou la gendarmerie.

Pourcentage de ménages ayant été confrontés à des incidents de protection au cours des trois mois précédant l'évaluation :



Pourcentage de ménages ayant été confrontés à des restrictions empêchant de se déplacer librement :



Pourcentage de ménages ayant des préoccupations en VBG	42%
Pourcentage de ménages ayant des préoccupations en sécurité	32%
Pourcentage de ménages où tous les membres majeurs détiennent une pièce d'identité	5%

Eau, hygiène et assainissement

Concernant l'accès à l'eau, 63 pour cent des ménages ont suffisamment d'eau pour boire. Le taux de ménages ayant accès à suffisamment d'eau de boisson est plus élevé dans la commune de Bah-Bessar (71%) par comparaison à la commune de Mia-Pendé (54%). En outre, 89 pour cent des ménages estiment avoir suffisamment d'eau pour cuisiner et 70 pour cent ont suffisamment d'eau pour l'hygiène quotidien. Les forages (avec une pompe) constituent la principale source d'eau de boisson utilisée par 91 pour cent des ménages tandis que les 9 pour cent restants utilisent principalement l'eau de puits ou l'eau de surface (points d'eau considérés comme non-potable). Malgré la présence de forages, 44 pour cent des ménages mettent plus de trente minutes pour aller au point d'eau et revenir. Le temps d'attente au niveau des points d'eau est donc relativement élevé et sous-tend une insuffisance de points d'eau et la dysfonctionnalité de certains forages. En effet, les points d'eau existants ne suffisent pas à satisfaire les besoins des populations dont le nombre a augmenté avec l'arrivée de plus de 10 000 ménages en provenance du Tchad. Cette pression sur les points d'eau existants peut aussi générer des disputes. La situation en latrines est critique : 71 pour cent de la population pratique la défécation à l'air libre, ce qui peut générer des maladies. Parallèlement, les besoins d'articles d'hygiène sont sévères car au moment de l'évaluation 91 pour cent des ménages ne détenaient pas de savon dans leur abri pour le lavage des mains.

Pourcentage de ménages ayant accès à suffisamment d'eau pour satisfaire leurs besoins essentiels :

Pourcentage de ménages ayant suffisamment d'eau pour satisfaire leurs besoins	Population hôte	Population fuyant les violences au Tchad
Suffisamment d'eau pour boire	63%	64%
Suffisamment d'eau pour cuisiner	89%	90%
Suffisamment d'eau pour se doucher	71%	69%

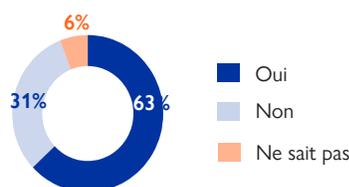
Sources d'eau utilisées par les ménages :

Forage avec une pompe	91%
Eau de surface	5%
Source non-ménagée et non-protégée	2%
Puits non-protégé (à ciel ouvert)	1%
Puits protégé (avec une pompe ou un sceau qui restent attachés à la source)	1%

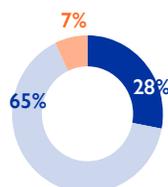
Types de latrines utilisées par la population :

Défécation à l'air libre	71%
Latrines à fosse sans dalle	17%
Trou ouvert	8%
Latrines à fosse avec dalle	2%
Sac en plastique	1%
Toilettes suspendues / latrines suspendues	1%

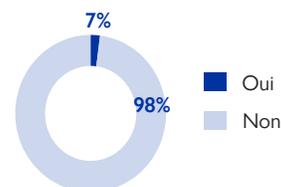
Pourcentage de ménages partageant leurs latrines avec d'autres familles :



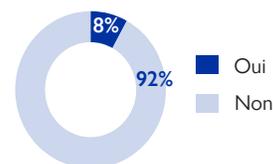
Pourcentage de ménages se sentant en sécurité en allant aux latrines :



Pourcentage de ménages ayant accès à des latrines familiales ou communautaires séparées (hommes / femmes) :



Pourcentage de ménages détenant du savon pour le lavage quotidien des mains au moment de l'évaluation :



NGO Assistance humanitaire

Moins du quart des ménages (22%) ont reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation. Ce pourcentage atteint le quart des ménages fuyant les violences au Tchad (25%). Les assistances distribuées sont notamment les vivres, les biens non-alimentaires et les interventions dans les secteurs de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) et de la santé. Malgré ces assistances, la grande majorité des ménages (74%) estiment que l'assistance humanitaire reçue pour le moment est globalement insuffisante. Le besoin d'assistance humanitaire prioritaire (parmi tous les besoins) reste la nourriture (citée par 69% des ménages)³, suivi de l'EHA (17%) et de la santé (5%). Les besoins importants en nourriture sont corrélés au manque de moyens financiers qui freine l'accès à la nourriture et aux services de base. Concernant l'EHA, les besoins exprimés sont surtout la réhabilitation de points d'eau à cause de la pression plus accrue sur les forages, l'assistance en latrines et la distribution d'articles d'hygiène. En plus de ces besoins, l'appui psychosocial reste important à considérer car les populations ont subi des traumatismes au cours de leur déplacement. En outre, l'appui en biens non-alimentaires (BNA) (kits de dignité, kits BNA, kits de cuisine, kits d'hygiène) devrait continuer au vu de l'insuffisance d'articles auxquels les ménages ont accès au quotidien pour des conditions de vie acceptables.

Besoin d'assistance humanitaire prioritaire des ménages³ :

Besoin d'assistance humanitaire	Population hôte	Population fuyant les violences au Tchad
Nourriture	66%	72%
Eau, hygiène et assainissement	18%	16%
Santé (médicaments, traitements etc.)	7%	3%
Abris	3%	4%
Biens non alimentaires (kits abris, kits NFI, kits cuisines etc.)	2%	4%
Moyens de subsistance	2%	1%
Education (accès à l'école pour les enfants)	1%	0%
Protection et soutien psychosocial	1%	0%

³ Les ménages n'avaient qu'un seul choix de réponse possible parmi toutes les assistances humanitaires (question à choix unique).